## Déclaration du licencié – saison 2023

A retourner obligatoirement au Club (ou à la Fédération pour les membres individuels)	
Je soussigné(e)	né(e) le
Pour le mineur représentant légal de	né(e) le
Licencié de la fédération à (nom du club) USC CYCLOTOURISME n° Féd 1752	
Déclare :	
<ul> <li>Avoir pris connaissance du contenu du présent résumé de la notice d'information relative au co auprès d'AXA pour le compte de ses adhérents</li> </ul>	ontrat d'assurance souscrit par la Fédération
• Avoir été informé par la présente notice de l'intérêt que présente la souscription de garanties d'indemnités contractuelles (Décès, Invalidité Permanente, Frais médicaux et Assistance) pour les personnes pratiquant une activité sportive relevant de la Fédération	
<ul> <li>Avoir choisi une formule MB</li> <li>PB</li> <li>ou GB</li> <li>et les options suivantes :</li> </ul>	
Indemnité Journalière ☐ forfaitaire ☐ Complément Décès / Invalidité ☐	
Ne retenir aucune option complémentaire proposée	
Fait à le	
Signature du licencié souscripteur (ou du représentant légal pour le mineur)	